

LISTE DE CONTRÔLE POUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Faire le tour de la bâtisse, idéalement avec le service d'incendie et demander à un électricien certifié d'évaluer votre installation.

À L'EXTÉRIEUR

- Mon adresse est bien visible depuis la route avec des numéros réfléchissants.
- J'ai contacté le service d'incendie et il m'a donné la hauteur et la largeur minimum de leurs véhicules d'urgence ainsi que l'espace nécessaire pour leur permettre de tourner.
- L'entrée de mon terrain peut accueillir les véhicules de mon service d'incendie. Il n'y a pas de branches basses et la chaussée est en gravier ou autre base permettant la circulation de camions lourds.
- Mon aire de stationnement permet l'accès et la circulation des véhicules d'urgence. Il n'est pas permis de stationner devant l'écurie excepté pour une courte durée.
- Mon service d'incendie connaît l'emplacement de toutes les sources d'eau sur ma propriété – les étangs, les puits, les réservoirs de stockage – et l'accès à celles-ci est facile.
- S'il y a un étang sur ma propriété, j'y ai installé un tuyau vertical rigide auquel les boyaux d'arrosage des pompiers peuvent être connectés.
- Mon service d'incendie connaît l'emplacement de toutes les entrées électriques.
- S'il y a un verrou sur ma barrière, j'ai une boîte de sécurité verrouillée et les intervenants d'urgence y ont accès. S'il y a une serrure à combinaison, ils ont la combinaison.
- Il y a un plan de la propriété dans ma boîte de sécurité et mon service d'urgence en possède une copie.
- Il n'y a pas de débris autour de mon écurie.
- Il n'y a pas de branches basses à proximité de mon écurie.
- J'ai identifié clairement les robinets extérieurs et ils sont facilement accessibles sur tous les côtés de mon écurie auxquels des tuyaux, permettant de couvrir tout le périmètre du bâtiment, sont attachés.

- J'ai une pelle et une échelle de chaque côté de mon écurie.
- J'ai installé des affiches « DÉFENSE DE FUMER » autour de mon écurie et j'ai informé mon personnel et mes pensionnaires qu'il est interdit de fumer partout sur ma propriété.

À l'intérieur

- J'ai un système d'arrosage d'urgence au plafond de mon écurie – ce système a été installé par un entrepreneur et est approprié pour notre climat et pour mon système d'eau.
- J'ai clairement identifié chaque entrée électrique et mes pensionnaires savent où elles se situent et comment les fermer.
- J'ai des extincteurs d'incendie (10 livres minimum) à chaque sortie et si mon écurie est grande j'en ai un à tous les 50 pieds.
- J'ai un système d'éclairage d'urgence dans mon écurie indiquant où se trouvent les sorties.
- Tout le personnel de mon écurie sait comment utiliser un extincteur.
- J'ai plus d'une porte pour sortir de l'écurie. Alors que les portes intérieures peuvent être barrées, celles menant à l'extérieur ne devraient jamais l'être.
- Les portes d'accès s'ouvrent sur toute la largeur des allées.
- Idéalement, tous les boxes ont une porte qui ouvre directement sur l'extérieur de l'écurie.
- L'équipement (barrière, clôture) est en place dehors près des portes de sortie afin de faire l'évacuation des chevaux de façon sécuritaire vers un paddock ou un pâturage. Lors de l'évacuation, les portes de box s'ouvrent vers l'extérieur et les chevaux sont rassemblés dans un endroit sécuritaire à au moins 30 mètres (100 pieds) de l'écurie. Dans la mesure du possible, quand chaque cheval quitte son box, la porte est refermée derrière lui.
- Tous les fils électriques sont protégés à l'intérieur d'un tuyau/conduit non corrosif.
- Toutes les lumières sont protégées à l'intérieur de cages/grillages de sécurité.
- Les toiles d'araignées, les résidus de foin et les débris sont ramassés à chaque jour.
- Toutes les portes de box sont en bonne condition de fonctionnement.

- Je n'ai pas d'extension électrique, de ventilateur, ou d'appareil de chauffage de type résidentiel dans mon écurie. Tout l'équipement présent est conçu pour être utilisé dans une écurie.
- Tous les petits électroménagers utilisés, comme les cafetières, ont une prise avec mise à la terre et sont débranchés lorsque non-utilisés.
- J'ai un téléphone dans mon écurie, il est facilement accessible et clairement identifié. Advenant qu'aucun téléphone fixe ne soit installé dans l'écurie, tous les membres du personnel doivent posséder un téléphone cellulaire et savoir s'en servir. Les numéros d'urgence et les directives pour se rendre à ma propriété sont affichés tout près du téléphone fixe ou près de la porte de sortie.
- Idéalement, le foin et la litière sont entreposés dans un bâtiment séparé de mon écurie, qui à au moins 50 pieds de celle-ci.
- Tout réservoir de carburant et véhicule est à au moins à 50 pieds de mon écurie.
- Toutes les allées sont dégagées de tout danger, y compris des balles de foin, des boîtes d'équipement, des coffres de brosses, des fils électriques et des équipements de nettoyage tels que des fourches et des pelles.
- J'ai une protection contre les éclairs sur le toit de mon écurie.
- Idéalement, je peins tout le bois de mon écurie avec de la peinture anti-feu.
- Chaque cheval a un licou et une laisse accrochés à sa porte de box; chaque cheval et chaque pensionnaire a pratiqué les procédures d'évacuation d'urgence (les chevaux ont pratiqué avec et sans un bandeau leur cachant les yeux); et chaque cheval a été approché par un pompier.
- Chaque cheval sait et peut monter dans une remorque en toutes circonstances (intempéries, jour et nuit, évacuation d'urgence, urgence vétérinaire, etc.).
- Chaque pensionnaire comprend que lorsque les flammes sont visibles, personne ne sera autorisé à entrer dans l'écurie, peu importe qu'il y ait des personnes ou des animaux à l'intérieur.
- Les procédures de sécurité et d'évacuation sont discutées à chaque rencontre de pensionnaires et tout le monde est bien au fait des mesures d'urgence à appliquer le cas échéant.

Document original [Checklist for Fire Safety](#) traduit avec la permission d'Equine Guelph, www.equineguelph.ca